



Modification d'un contrat et du montant du devis

Par **Visiteur**, le **18/03/2007** à **18:02**

Bonjour, je suis une entreprise individuelle et j'ai effectué un devis chez un imprimeur afin de faire imprimer des calendriers. Après acceptation, nous avons été mis en relation avec l'infographiste afin de lui transmettre les travaux qui lui-même nous a demandé de faire des modifications ce que nous avons fait avant de les retransmettre. A ce jour, l'imprimeur a modifié le montant du devis évoquant qu'il l'avait mal fait et nous a rajouté sur le prix initial. Nos clients attendent et nous sommes au pied du mur, que devons-nous faire ? et peut-t-on tenter quoi que ce soit ?